

Premier succès de colonie française en Amérique du Nord. Port Royal (1606) Québec (1608). Début des colonies anglaises en Virginie (1606-07). L'Acadie est reconnue comme possession française par le traité de Bréda (1667). Une chartre royale (1670) accorde à la Compagnie de la Baie d'Hudson le commerce du bassin de la baie d'Hudson.



Par le traité d'Utrecht (1713), la France cède la Nouvelle-Écosse (sauf l'île du Cap-Breton) à la Grande-Bretagne, renonce à ses intérêts dans Terre-Neuve et reconnaît les droits britanniques à la Terre de Rupert.



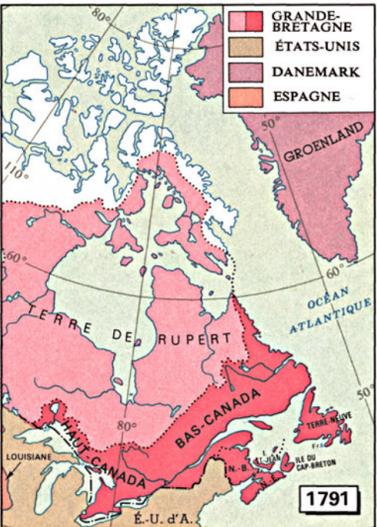
Par le traité de Paris (1763), l'est de l'Amérique du Nord devient territoire britannique sauf les îles St-Pierre et Miquelon (France). Gouvernements coloniaux britanniques pour Québec, Terre-Neuve (avec l'île d'Anticosti et les îles de la Madeleine), Nouvelle-Écosse (englobant le N.-B. et l'Î.-P.-É. actuels). La France cède la Louisiane à l'Espagne.



L'île St-Jean est séparée de la Nouvelle-Écosse (1769). L'Acte de Québec (1774) agrandit Québec en lui donnant le Labrador, l'île d'Anticosti, les îles de la Madeleine, le Pays Indien au nord, à l'ouest et au sud jusqu'aux rivières Ohio et Mississippi.



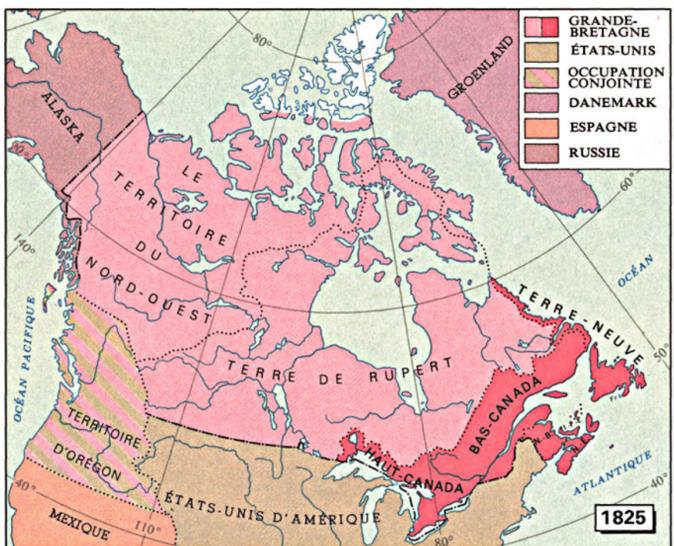
Les États-Unis d'Amérique acquièrent leur indépendance de la Grande-Bretagne par le traité de Paris (1783). La frontière des États-Unis est décrite comme s'étendant de l'Atlantique jusqu'au Lac des Bois. On sépare le Nouveau-Brunswick et l'île du Cap-Breton de la Nouvelle-Écosse (1784).



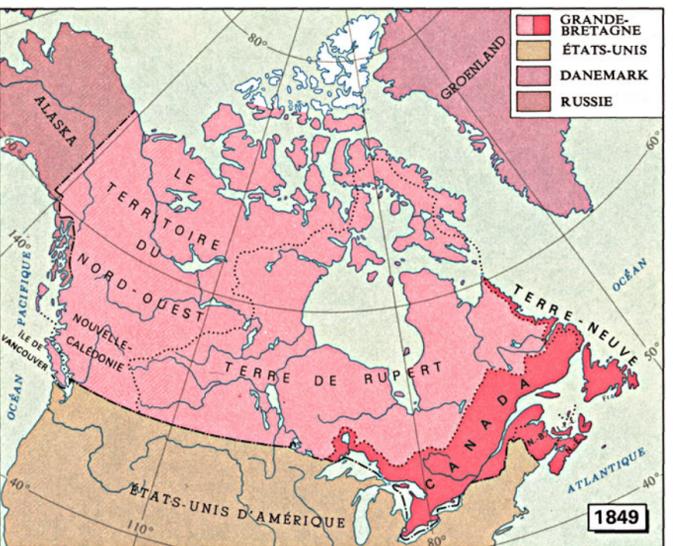
Après l'Acte constitutionnel, Québec est divisé en Haut-Canada et Bas-Canada (1791). L'Espagne remet la Louisiane à la France (1800). Les États-Unis d'Amérique achètent la Louisiane (1803).



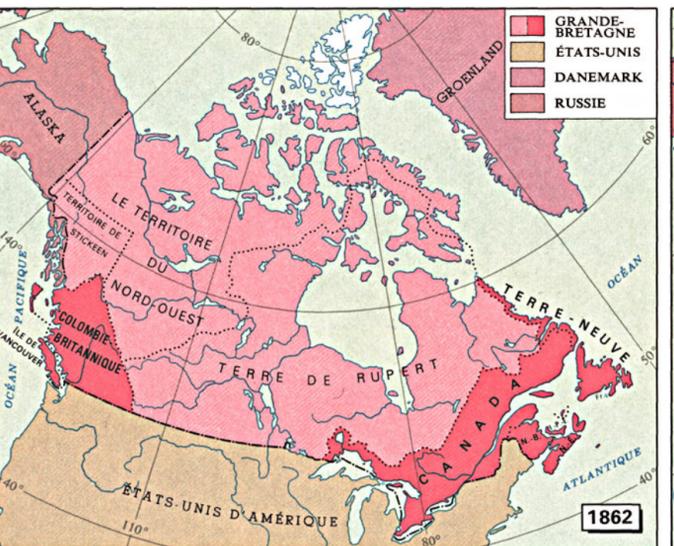
L'île St-Jean reçoit le nom Île-du-Prince-Édouard (1798). L'Acte du Labrador fait passer du Bas-Canada à Terre-Neuve, l'île d'Anticosti et la côte du Labrador depuis la rivière St-Jean jusqu'au détroit d'Hudson (1809).



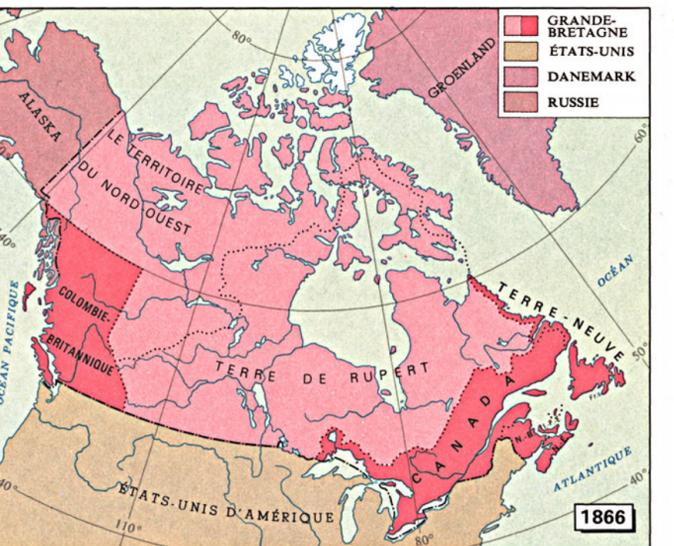
La frontière internationale est prolongée en direction ouest le long du 49^e parallèle jusqu'aux Montagnes Rocheuses (1818). Le Territoire d'Oregon est occupé conjointement par la Grande-Bretagne et les États-Unis. On annexe de nouveau l'île du Cap-Breton à la Nouvelle-Écosse (1820), l'île d'Anticosti et une partie de la côte du Labrador au Bas-Canada (1825). Entente entre la Russie et la Grande-Bretagne sur la description de la frontière d'Alaska (1825).



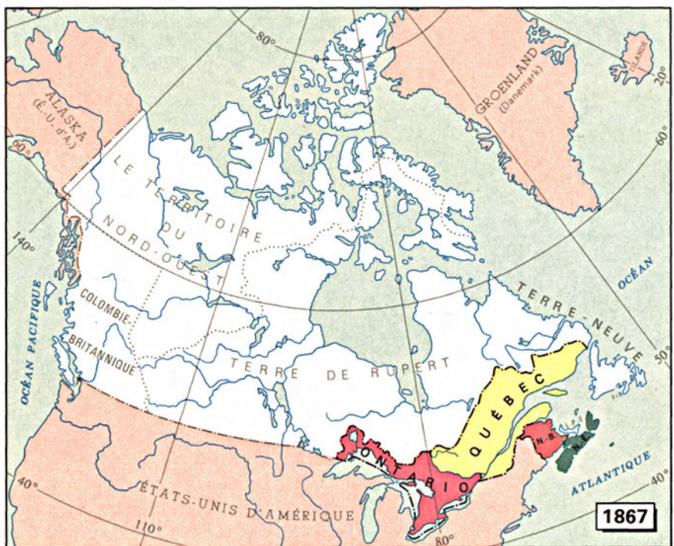
La Province du Canada est établie en réunissant le Haut-Canada et le Bas-Canada (1840). La frontière internationale est délimitée à partir des Montagnes Rocheuses jusqu'au Pacifique par le traité d'Oregon (1846). La partie nord du Territoire d'Oregon est appelée Nouvelle-Calédonie, nom employé par Simon Fraser en 1806. La Compagnie de la Baie d'Hudson reçoit l'île de Vancouver pour y établir une colonie (1849).



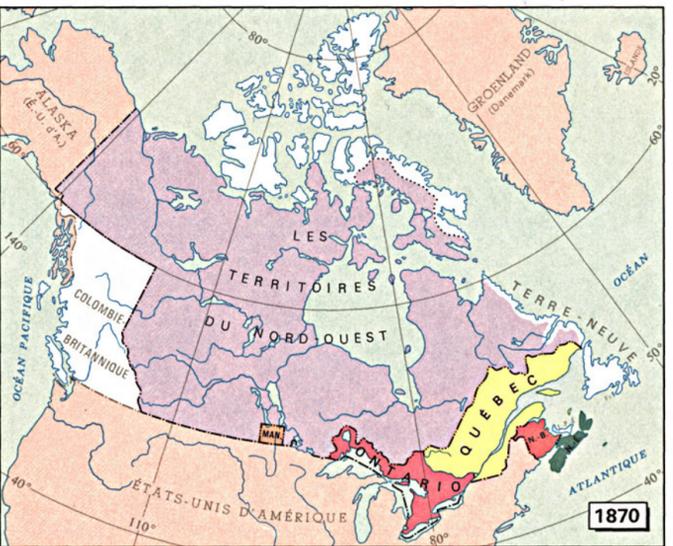
La Nouvelle-Calédonie, avec des frontières plus étendues, devient la colonie britannique—Colombie-Britannique (1858). Le Territoire de Stikkeen est délimité (1862).



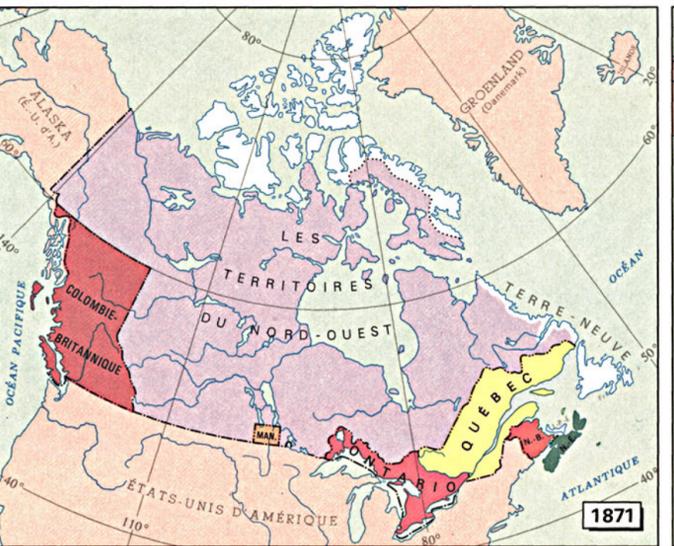
La Colombie-Britannique dans ses frontières actuelles est établie en réunissant les colonies Île de Vancouver et Colombie-Britannique et en plus, le Territoire de Stikkeen avec une frontière nord le long du 60^e parallèle.



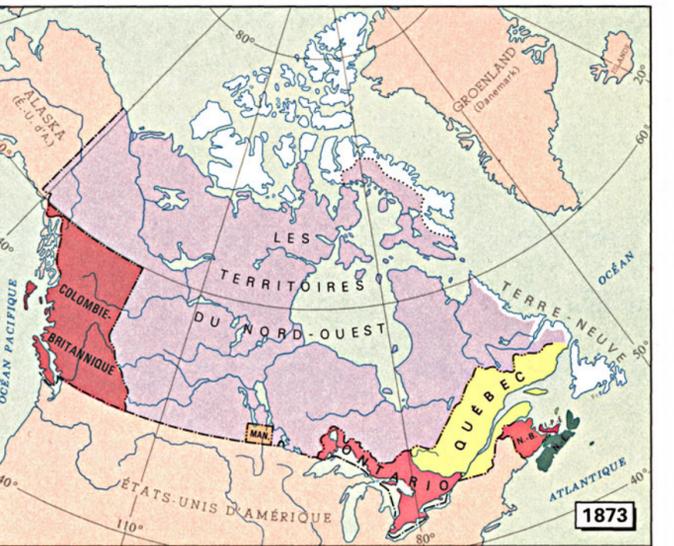
Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Canada s'unissent pour former un État fédéral, le Dominion du Canada (Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1^{er} juillet, 1867). La Province du Canada est divisée en Québec et Ontario. Les États-Unis d'Amérique proclament avoir acquis l'Alaska de la Russie (20 juin).



Le Canada acquiert les Territoires du Nord-Ouest (Terre de Rupert et Territoire du Nord-Ouest) de la Compagnie de la Baie d'Hudson. On en détache une partie pour former le Manitoba à titre de cinquième province.



La Colombie-Britannique se joint au Canada à titre de sixième province.



L'île-du-Prince-Édouard entre dans la Confédération à titre de septième province.